THORN

MovU

Solutions de détection de mouvement pour l'éclairage extérieur







MovU Solutions de détection de mouvement

Réduire la consommation énergétique et préserver l'écosystème tout en optimisant la sécurité et le bien-être des usagers

Pourquoi utiliser des détecteurs de mouvement ?

Économies d'énergie

Les détecteurs de mouvement réduisent la facture énergétique et les coûts associés ainsi que les émissions de CO₂.

Sécurité

Les détecteurs de mouvement permettent de fournir le bon éclairage au bon moment en milieu urbain et résidentiel. Ils ont un effet dissuasif sur les personnes malveillantes.

Bien-être

Un mauvais éclairage a des effets négatifs sur l'ambiance générale de la zone considérée. Par contre un éclairage excessif peut affecter le confort des résidents. Ainsi les détecteurs de mouvement permettent de trouver le bon équilibre et de répondre aux attentes des différents usagers.

Préservation de l'écosystème

L'éclairage artificiel peut dans certains cas affecter la biodiversité et perturber nos écosystèmes. Ainsi les détecteurs de mouvement permettent de limiter cet impact et de préserver les écosystèmes en utilisant une quantité modérée de lumière.

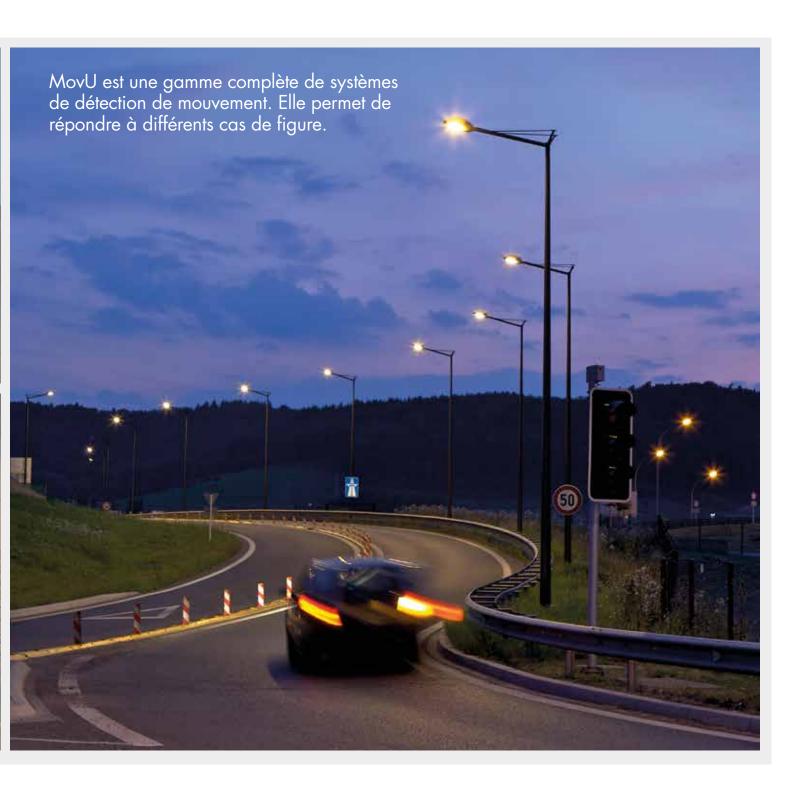






L'extinction de l'éclairage public est le réflexe de certaines communes en réponse au besoin immédiat de réduire la facture énergétique. Cependant cette action n'est pas sans conséquences sur la sécurité des usagers pendant leurs déplacements. Elle crée en outre un sentiment général d'insécurité pour les résidents.

En fournissant 100 % de l'éclairage uniquement quand cela est nécessaire, les détecteurs de mouvement offrent une solution durable. D'une manière générale le niveau de l'éclairage public LED est abaissé à 20 % en mode réduit, et repasse à 100 % lors de la détection de personne et/ou de véhicule en mouvement.



MovU

Solutions de détection de mouvement

Les luminaires LED, combinés à un ou plusieurs détecteurs de mouvement, nous permettent d'adapter l'éclairage aux besoins des usagers. Ils génèrent encore plus d'économies d'énergie que les systèmes de réduction de puissance traditionnels, tout en préservant la sécurité des usagers.

L'uniformité de l'éclairage étant conservée en mode réduit, les usagers ne se rendent compte de la gradation uniquement lorsqu'elle est commutée à 100 %.

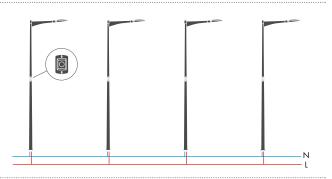


Configurations de câblage

Il existe plusieurs configurations de câblage pour éclairer les zones ciblées, en fonction des caractéristiques du projet et des luminaires utilisés.

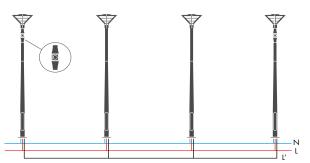
Détection simple

Un détecteur à chaque point lumineux est nécessaire lorsque les personnes et/ou les véhicules arrivent de diverses directions. Exemple: parking, zone logistique, etc...



Fil pilote

Un détecteur « maître » à chaque extrémité du cheminement donne le signal aux luminaires « esclaves » raccordés sur la même phase. Cette configuration en « fonction corridor » ne limite pas le nombre d'unités esclaves. Pour des projets plus complexes, il est possible d'ajouter d'autres unités « maîtres » afin de relayer la détection. Ce principe de câblage en fil pilote est idéal pour les projets neufs ou de rénovation totale avec refonte du réseau. Le câblage avec fil pilote est compatible avec différentes technologies de détection de mouvement : infrarouge passif (PIR), haute fréquence (HF) ou par effet Doppler (radar).



Radio-fréquence

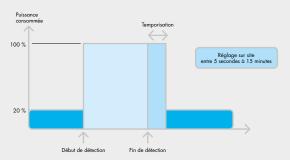
L'unité « maître » donne le signal aux unités « esclaves » en utilisation les ondes radio, par l'intermédiaire d'un module de communication équipé d'une antenne. Cette solution est plus souple puisqu'elle ne nécessite pas de refonte du réseau existant. Elle offre des possibilités de programmation avancées sur site, comme par exemple le train de lumière, à l'aide d'un simple ordinateur portable. L'installation peut également être raccordée à un système de télégestion centralisé pour la remonté d'information comme le contrôle et la mesure de la consommation d'énergie. La configuration en radio-fréquence est compatible avec différentes technologies de détection de mouvement : infrarouge passif (PIR), ou par effet Doppler (radar).





Fonction corridor pour un éclairage économe et sécurisant

Grâce au système de détection de mouvement combinée à la fonction corridor, il est désormais possible d'éviter l'extinction totale de l'éclairage public. En effet l'abaissement de l'éclairage à 20 % en période d'inactivité est suffisant. Cela permet une consommation minimale tout en évitant de créer un sentiment d'insécurité.



Technologies disponibles

Compte tenu de leurs performances et de leur coût, nous avons retenu les technologies à infrarouge passif (PIR), à haute fréquence (HF) ou à effet Doppler (radar). pour nos systèmes de détection de mouvement.

PIR

Pour les applications piétonnes, les pistes cyclables et les parkings, la technologie à infrarouge passif (PIR) est la plus pertinente à ce jour. Le détecteur de mouvement intégré au luminaire ou déporté sur un mât est équipé d'une cellule qui capte la chaleur émise par les personnes en mouvement. La chaleur détectée est convertie en signal qui donne l'ordre au luminaire de remonter le niveau de puissance à 100 %. L'efficacité du détecteur peut être toutefois affectée par les températures extrêmes, lorsque la différence entre la température ambiante et la chaleur émise n'est pas significative. Le détecteur PIR peut être intégré à nos luminaires LED prévus pour cette fonction ou bien déporté sur le mât, pour des performances optimales.





Haute fréquence

Les détecteurs de mouvement à haute fréquence travaillent dans la bande de fréquence radio 5,8 GHz. Le mouvement d'une personne est détecté par la modification des ondes radio réfléchies. Nous avons sélectionné cette technologie pour l'éclairage des chemins piétonniers et des pistes cyclables avec la borne Adelie Slim et pour l'éclairage de routes d'accès à vitesse réduite avec le borne Orus LED. Le détecteur à haute fréquence est intégré dans la borne, derrière une porte d'accès en polycarbonate très résistante. Cette solution permet de générer de substantielles économies d'énergie sans affecter l'esthétique du point lumineux.





Radar

Le radar à effet Doppler émet des micro-ondes et mesure l'écho réfléchi par les véhicules en mouvement rapide dans la zone ciblée. Cet écho est traduit en signal qui donne l'ordre aux luminaires de remonter le niveau de puissance à 100 %.

Ce radar détecte uniquement les véhicules dont la vitesse est comprise entre 4 km/h et 90 km/h, à une distance maximum de 150 m. Il peut également être combiné aux détecteurs PIR lorsqu'il est nécessaire de détecter les piétons.

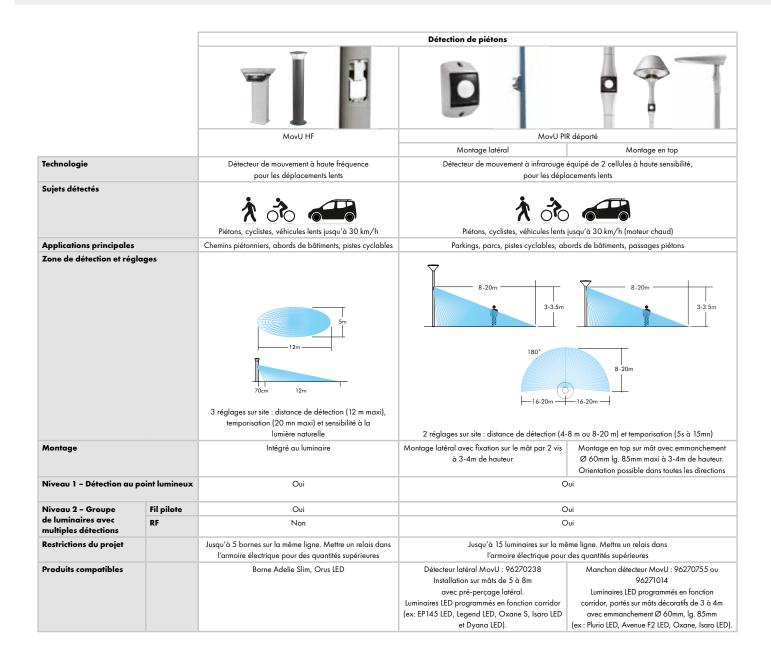
Cette technologie éprouvée est fréquemment utilisée dans les applications routières.





MovU Solutions de détection de mouvement

Vue d'ensemble des différentes solutions pour l'éclairage piétons et routier



Détection de piétons	Détection de véhicules
MovU PIR intégré	Radar MovU
Détecteur de mouvement à infrarouge, pour les déplacements lents	Détecteur radar à effet Doppler pour les déplacements rapides
* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
Piétons, cyclistes, véhicules lents jusqu'à 30 km/h (moteur chaud)	Cyclistes à partir de 4 km/h, véhicules à moteur jusqu'à 90 km/h
Pistes cyclables, chemins piétonniers, rues 26 m Trottoir 2,5 m Route 7 m Trottoir 2,5 m Luminaire avec détecteur intégré, hauteur de feu = 6m. Zone de détection = 13m de chaque côté, 7m devant et 2,5m derrière le luminaire Intégré au luminaire, hauteur 6m maxi	Distance de détection : 150m / Faisceau directionnel 150 m 150 m 50-70 km/h Fixé au candélabre par l'intermédiaire d'une équerre fournie. Installation à 3-5m de hauteur.
Oui	Techniquement faisable avec minuterie d'escalier pour la temporisation (96271077), mais cela n'est pas son application principale
Oui	Oui
Oui	Oui
Jusqu'à 15 luminaires sur la même ligne. Mettre un relais dans l'armoire électrique pour des quantités supérieures R2L2, Urba	Jusqu'à 15 luminaires sur la même ligne. Mettre un relais dans l'armoire électrique pour des quantités supérieures. Le brouillard et les fortes pluies peuvent affecter les performances du détecteur. Détecteur radar MovU : 96268881 Compatible avec tous les luminaires LED routiers (R2L2, Oxane, Isaro LED, Dyana LED, Urba).



Réseau commercial

Siège Social

Directeur Commercial France: Frédéric ALLEGATIÈRE 156 boulevard Haussmann 75379 PARIS CEDEX 08 Tél.: 01.49.53.62.62

Fax:01.49.53.62.40

thorn.promotion@zumtobelgroup.com

Département Grands Comptes et Grands Comptes internationaux

Directeur : Gabriel ABDELHAKMI-GAISNE

Tél.:01.49.53.62.62 Fax:01.49.53.62.90

now-france@zumtobelgroup.com

Département Prescription

Philippe FERREIRA Tél.: 06.61.38.40.72

Business Développement Éclairage Extérieur

Régions Ouest, Sud-Ouest, Méditerranée

Directeur : Philippe VORAIN Tél. : 06.11.04.90.06

Régions Nord-Est, Paris-Centre, Rhône-Alpes,

Auvergne

Directeur : Bertrand REECHT Tél. : 06.68.05.62.32

DOM-TOM

Secteur Antilles - Guyane -Polynésie Française -Saint Pierre et Miquelon

Rémy RIFLE Tél.: 06.90.40.68.00

Fax:05.90.25.38.88 remy.rifle@zumtobelgroup.com

Secteur Océan Indien -Nouvelle Calédonie

Richard LEONARD Tél.: 06.93.70.11.84 **PARIS-CENTRE**

Directeur: Yannick SAINLEZ

Agence Commerciale Paris

156 boulevard Haussmann 75379 PARIS CEDEX 08 Tél.: 01.49.53.62.62 Fax: 01.49.53.62.40

thorn.paris@zumtobelgroup.com

OUEST

Directeur: Eric BERTHOMMIER

Agence Commerciale Nantes

40 boulevard de la Beaujoire

BP 82626

44326 NANTES CEDEX 3 Tél. :02.28.01.92.92 Fax :02.28.01.93.00

thorn.nantes@zumtobelgroup.com

NORD-EST

Directeur: Pierre MARTIN

Agence Commerciale Lille

Bat G Les Tertiales 4 allée Pierre de Coubertin Rue d'Iéna 59810 LESQUIN

Tél.:03.20.62.16.62 Fax:03.20.60.51.51

thorn.lille@zumtobelgroup.com

SUD-OUEST

Directeur : Gérard ARMAND

Agence Commerciale Bordeaux

Parc d'activité Technoclub - Bât D Avenue de la Poterie

33174 GRADIGNAN CEDEX Tél.:05.56.75.57.00 Fax:05.56.89.28.93

thorn.bordeaux@zumtobelgroup.com

RHÔNE-ALPES, AUVERGNE

Directeur: Gilles CARAGE

Agence Commerciale

Genas Parc Affaires 11 rue André Citroën

BP 59

69743 GENAS CEDEX Tél.: 04.72.47.33.33 Fax: 04.78.90.80.17

thorn.lyon@zumtobelgroup.com

MÉDITERRANÉE

Directeur: Jean-Luc ALLEMAND

Agence Commerciale Marseille

Parc de la Robole - Bât A 100 rue Pierre Duhem

13856 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3

Tél.:04.42.39.41.50 Fax:04.42.39.41.92

thorn.marseille@zumtobelgroup.com

Site Internet:

www.thornlighting.fr

THORN EUROPHANE - Société Anonyme au capital de 40 954 472 euros R.C. Paris B 391 673 357 - SIRET 391 673 357 00029 156 boulevard Haussmann, 75379 Paris Cedex 08 Tél. : (33) 01.49.53.62.62 - Fax : (33) 01.49.53.62.40

Thorn développe et améliore ses produits en permanence. Les descriptions, illustrations, schémas et spécifications contenus dans cette publication ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas contractuels. Thorn se réserve le droit d'apporter toute modification aux spécifications sans préavis ou sans l'annoncer publiquement. Tous les produits fournis par l'entreprise sont sujets aux conditions générales de vente de l'entreprise dont vous pouvez obtenir un exemplaire sur simple demande. Toutes les dimensions sont exprimées en millimètres et les poids en kilogrammes sauf indication contraire. Imprimée sur Luxo Light.



